



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de VERNIÈRE (Paul), « Principes d'édition »,
Œuvres esthétiques, DIDEROT (Denis), p. XXIII-XXV

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-1448-0.p.0025](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-1448-0.p.0025)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2018. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRINCIPES D'ÉDITION

Nous avons essayé, dans notre édition des Œuvres philosophiques (Garnier, 1956, p. XXIV-XXVI), de formuler les exigences nouvelles qui s'imposent à l'éditeur de Diderot, depuis l'ouverture du fonds Vandeul à la Bibliothèque Nationale, et la communication de quinze microfilms restant la moitié environ du fonds de Leningrad. Nous n'avions pas alors l'ambition de donner une véritable édition critique, mais simplement de dégager le « meilleur texte » ; cette discrétion nous fut reprochée et nous consignerons cette fois l'ensemble des variantes, sauf pour les extraits des Salons.

Mais le problème du meilleur texte demeurait ambigu. La littérature philosophique de Diderot, clandestine par nécessité, n'était connue en grande partie que par des publications posthumes. Nous étions donc encouragés à rechercher dans les manuscrits l'expression la plus spontanée et la plus audacieuse et à faire litière des corrections dictées par la prudence ou la décence. Les Œuvres esthétiques, par leur matière même, offraient moins de risques. Bon nombre d'entre elles ont été publiées et avouées par Diderot, sans qu'il ait jugé nécessaire d'en conserver la copie manuscrite. Nous devons donc nous rallier à un autre critère et tout d'abord faire un sort tout différent aux textes posthumes et aux textes édités du vivant de Diderot.

On connaît l'indifférence absolue du philosophe à l'égard des rééditions de ses œuvres. Ce n'est qu'au retour de Russie, en 1774, qu'il pensa confier à Marc-Michel Rey le soin d'éditer ses œuvres complètes. On connaît moins l'extraordinaire irrespect des imprimeurs des deux derniers siècles. Assésat lui-même, non content de suivre une déplorable tradition, ajoute ses propres corrections ou ses propres fautes. Voilà pourquoi nous rejetterons le critère classique de la dernière édition donnée du vivant de l'auteur. Si Ronsard

a retouché ses poésies jusqu'à l'in-folio de 1584, si Montesquieu jusqu'à sa mort revoit avec minutie l'Esprit des lois, Diderot n'a pas collaboré aux éditions de ses œuvres parues à Londres ou à Amsterdam et ne peut être tenu pour responsable des variantes qui s'y trouvent. Pour les articles de l'Encyclopédie, du Journal étranger ou des Variétés littéraires, nous reviendrons donc scrupuleusement à l'édition princeps, dont Diderot a quelque chance d'avoir corrigé les bonnes feuilles. Pour les Entretiens avec Dorval et la Poésie dramatique, la seule édition faite sous ses yeux est la première, donnée à Paris sous le timbre d'Amsterdam par Michel Lambert. L'étude des variantes prouve sans conteste qu'elle est la meilleure. Enfin, lorsque le fonds Vandeuil nous fournit des manuscrits d'articles de journaux ou de l'Encyclopédie, nous reconnaissons chaque fois des copies faites sur l'imprimé, sans retouches mais non sans erreurs.

Le problème est tout autre pour le Paradoxe, les Salons et les Essais de peinture. Lorsqu'il s'agit d'ouvrages posthumes, étayés sur de nombreux manuscrits, chacun pose ses difficultés particulières, éclairées par sa genèse propre et par l'étude des variantes. Le Paradoxe connaît quatre états successifs ; les Salons proviennent d'au moins quatre collections ; les Essais sur la peinture, issus de manuscrits disparus, dépendent de la foi qu'on accorde à Naignon ou à l'éditeur Buisson ; les Pensées détachées, ouvrage inachevé, n'ont été regroupées que tardivement et ont subi la censure de M. de Vandeuil. En l'absence de doctrine générale, nous nous rallierons au principe posé dans les Œuvres philosophiques : le « meilleur texte » est donné par la version la plus longue et la plus complexe, ce qui est conforme au procédé alluvial de composition de Diderot. Mais nous ne saurions accepter les corrections dictées par la décence ou la prudence, qu'elles viennent de Diderot ou de son genre : nous ne sommes nullement gênés par exemple d'apprendre que la femme du sculpteur Le Moyne a servi de modèle à son mari. La sincérité en matière d'art n'a pas moins de prix qu'en matière philosophique.

Il est difficile cependant, à propos de nos textes, de ne pas signaler la valeur privilégiée de la collection de Léningrad. Pour le Paradoxe, les Salons et les Pensées détachées, elle nous offre une copie rigoureusement calligraphiée et d'une correction exception-

nelle : les manuscrits Vandeul correspondants sont en revanche assez médiocres. Risquons une hypothèse ; c'est le 5 novembre 1785 que Catherine II annonçait à Grimm l'arrivée en Russie de la bibliothèque de Diderot (cf. Louis Réau, *Correspondance Grimm-Catherine II*, *Archives de l'art français*, 1932, t. XVII, p. 170). Le philosophe étant mort le 31 juillet 1784, le délai pour la copie de la collection manuscrite paraît bref : il semble donc que ces manuscrits aient été établis du vivant même de Diderot en vue du legs à l'impératrice, ce qui expliquerait leur excellence¹.

Nous ne saurions enfin conserver l'orthographe des éditeurs anciens ou des copistes. Mais nous respecterons parfois leur ponctuation, lorsqu'elle dégage un sens plus satisfaisant.

P. V.

1. Notre hypothèse de 1957 s'est trouvée confirmée par l'étude graphologique de ces manuscrits : l'écriture est de Roland Girbal qui travaille pour Diderot de la fin de 1780 à février 1784 (cf. Paul Vernière, *Diderot, ses manuscrits et ses copistes*, Klincksieck, 1967, p. 25 et 48).